

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ISIDORE
SÉANCE SPÉCIALE DU 2 SEPTEMBRE 2008

Procès-verbal de la séance spéciale du mardi, 2 septembre 2008, tenue à la salle municipale de Saint-Isidore à 22 h 00.

Sont présents:

Le maire: Clément Morin

et les conseillers:

Michel Brochu
Guylaine Blais
Louise Turmel

Daniel Blais
Éric Blanchette
Hélène Jacques

Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

CONVOCATION ET OBJET

Conformément à l'article 157 du Code municipal, tous les membres du conseil présents sur le territoire assistent à la séance et renoncent à l'avis de convocation. Les sujets suivants sont traités:

1. Demande de soumissions;
 - 1.1. Rapiéçage mécanisé - rang de la Grande-Ligne ouest;
2. Période de questions;
3. Clôture et levée de la séance.

2008-09-261

1. DEMANDE DE SOUMISSIONS

1.1. Rapiéçage mécanisé - rang de la Grande-Ligne ouest

IL EST PROPOSÉ PAR DANIEL BLAIS,
APPUYÉ PAR HÉLÈNE JACQUES

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Isidore demande des soumissions par appel d'offres publics dans un système électronique pour les travaux de rapiéçage mécanisé dans le rang de la Grande-Ligne ouest, sur une distance approximative de dix (10) kilomètres, pour un montant de deux cents mille dollars (200 000,00 \$), taxes incluses.

QUE les soumissions soient reçues au plus tard vendredi, le 26 septembre 2008, à 14 heures.

Adoptée

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

3. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire déclare la séance close.

2008-09-262

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS DE LEVER LA PRÉSENTE SÉANCE À 22 HEURES 15.

Adopté ce _____ 2008.

Clément Morin
Maire

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière
